L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

VENDREDI, 8 OCTOBRE 1880

INSTITUTIONS.

Académie St Aloysius sous la direction des Frères du Sacré-Cœur.—Cette institution ancienne et favorablement connue de ses nombreux patrons, réouvrira ses classes le premier LUNDI d'octobre. Le cours des études comprendra les branches usuelles préparatoire et commerciale. L'enseignement du français et de l'allemand ne coûtera pas de frais additionnels. Pour de plus amples renseignements, s'adresser à l'Académie, angle des rues Chartres et Quartier.
12 sept—1mois

COLUMBIAN EDUCATIONAL & KINDERGARTEN INSTITUTE.
(Anciennement Institut D'Aquin.)
128............Esplanade............128

L'OUVERTURE de la 11me session annuelle de cet Institut est fixée au 1er septembre 1880. L'enseignement comprend toutes les branches d'un cours complet, en anglais et en français, ainsi que les langues modernes les plus usitées. Pour la musique, la directrice s'est assuré le concours du professeur H. ROLLING. L'Institut est situé dans l'un des quartiers les plus salubres et les plus agréables de la Nlle-Orléans. Les bâtiments et les terrains sont vastes et admirablement disposés pour des pensionnaires ou des externes. Prix modérés. Pour circulaires, etc., s'adresser à Mlle M. FITZGERALD, à l'Institut.
22août

INSTITUT ST-LOUIS POUR JEUNES FILLES,
DIRIGÉ PAR MME M. S. FARNET,
275 rue Dauphine.

LA prochaine session commence le premier lundi de septembre 1880. Mme Farnet a fait choix des meilleurs professeurs pour la seconder. L'établissement, réparé de fond en comble, offre maintenant aux élèves tout le confort désirable.
18août—3m

A. GONTHIER,
Marchand-Tailleur, No 19 Passage de la Bourse.

J'ANNONCE respectueusement à mes amis et au public en général que j'ai ouvert un établissement de tailleur à l'adresse ci-dessus et je suis prêt à faire des vêtements sur mesure à des **prix excessivement minimes.**
Ayant une grande expérience dans la coupe des vêtements, je puis garantir de satisfaire toutes les personnes qui voudront bien m'honorer de leurs commandes.
Tout ordre sera promptement exécuté.
12 sept—1m A. GONTHIER.

1864 - - Etablissement - - 1864
D. MORIARTY,
Nos 249, 251, 253, 255 et 257 rue Poydras.

VENANT d'arriver.—Un fort lot de VINS Californie, rouges et blancs, à l'ancien prix de 50c le gallon.
10 mars—1an

Brasseries.

PELICAN STEAM BREWERY,
EUGÈNE ERATH,
282.....RUE VILLERE.....282
Entre Esplanade et Chemin du Bayou
11janv—1anDMerV

Marais Street Steam Brewery
H. F. STURCKEN,
80, 82, 84 et 86 RUE MARAIS.
Entre Conti et St-Louis.
[illegible]

O. DROUET,
NOTAIRE PUBLIC.
Nos. 111 & 113 Passage de la Bourse, entre St. Louis et Conti.
15août—2m

BODLEY BROTHERS

ONT l'assortiment le plus complet de wagons à cannes, charrettes à cannes à 3 et 4 mulets, charrettes à bœufs, do. pour logs, wagons à coton, charrettes à bagasse, charrettes pour fermes, charrettes à riz, petites charrettes de toutes dimensions, fers, jantes, brancards, colliers de chevaux, matériaux pour voiture, graisse pour essieux, moyeux. Nous appelons l'attention sur nos essieux durcis, nos moyeux forgés à froid et tous les ferments extra destinés à nos charrettes et wagons, lesquels sont fabriqués dans nos propres usines, à Wheeling, W. Va., avec des matériaux supérieurs et par de très habiles ouvriers. Nous garantissons tout, ne craignons aucune concurrence et répondons aux plus fortes demandes.
Dépôt 18 et 20 rue Union.
mai 80—1 an

ROYAL LOAN OFFICE
Coin des rues Royale et Toulouse.

ARGENT prêté sur des valeurs, Diamants, Montres, Bijoux, Meubles, Effets de commerce, Bons, Pianos, etc.—Conditions libérales—Toutes transactions commerciales confiées au ROYAL LOAN OFFICE, recevront une prompte attention et seront strictement confidentielles.
9mai—1an LEONORA FASS.

ANT. CARRIERE.
E. L. CARRIERE. CHAS. J. CARRIERE

A. Carrière & Sons
Négociants-Commissionnaires,
No. 34 RUE CARONDELET.
Avances libérales sur consignations à nos amis deLondres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

FRED. N. THAYER & Co.

ENTREPOT DE VOITURES.
103 RUE GRAVIER,
Vis-à-vis l'Hôtel St-Charles, et 13 rue Union.
Buggies, Landaus, Barouches, Hacks, Harnais, Fouets, etc. Le plus grand et le plus bel assortiment de Voitures d'enfants qui soit au Sud.
PRIX AUSSI BAS QUE POSSIBLE.
nin—1an—V&C.

BON QUEYROUZE. OSCAR BOIS
QUEYROUZE & BOIS
MARCHANDS EN GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS
—ET—
Toutes sortes de Produits de l'Ouest,
AUX MAGASINS BLEUS,
Coin Vieille-Levée et Bienville,
9 juil. 80—1an Nlle-Orléans.

Mechanics' and Traders' Insurance Company.
No 14 rue Carondelet.
ONZIÈME EXPOSÉ ANNUEL.

CONFORMÉMENT à l'article 12 de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant de ses affaires durant l'année échue le 31 août 1880.

Primes de feu	$131,118 70
Prime de rivières	63,026 86
Primes maritimes	10,191 18
Primes non acquises, 31 août 1879	50,000 00
	$254,336 74
A déduire.	
Primes non acquises, le 31 août 1880	50,000 00
Primes remboursées	3,142 40
	$ 53,142 40
Primes nettes acquises	$201,194 34
Moins:	
Pertes d'incendies	$ 32,157 52
Pertes de rivières	20,004 29
Pertes maritimes	3,090 33
Pertes non fixées	13,000 00
Taxes et licences	3,185 00
Réassurances	27,816 27
Réfaction	16,607 84
Profits et pertes	25,190 71
	$141,051 66
A déduire l'intérêt, moins les dépenses	10,231 64
	130,820 02
Profits nets	$ 70,374 32
ACTIF.	
Billets à recevoir	$341,817 37
Argent en caisse	32,494 95
Actions de banques, autres actions et bons	127,370 00
Propriétés foncières	29,600 00
Harbor Protection Company	1,600 00
Primes en voie de collection	24,004 98
	$556,887 30

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.
LLOYD COLEMAN, Président.
GEO. H. FROST, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nlle-Orléans.
Fait et signé sous serment devant moi, notaire, ce 29e jour de septembre 1880.
CHAS. G. Andry, notaire.

Le Conseil de direction, à sa réunion annuelle tenue le 29 courant, a résolu de déclarer 10 pour cent d'intérêt sur le capital, 20 pour cent de dividende sur les primes participantes, payable à partir de LUNDI, 4 octobre 1880.

DIRECTEURS.

Ed. Allison,	H. J. Mullan,
J. A. Braselman,	Ed. Nalle,
J. D. Britton,	F. J. Odendahl,
Sam. Boyd,	D. L. Raslett,
T. J. Carver,	G. W. Sentell,
J. D. Cobb,	Alex. Shanker,
H. D. Coleman,	S. K. Russ,
J. M. Frankenbush,	W. B. Thompson,
Ben. Gerson,	J. M. Walsh,
P. G. Gilbert,	M. Weil,
J. D. Hill,	T. S. Waterman,
Chas. Holloway,	Fred'k Wing,
Raoul Jumonville,	C. W. Wood,
I. L. Lyons,	B. J. West,
R. L. Moore,	Lloyd R. Coleman.

3sept—1m DMarJ

Hôtels, Sources, etc.

PENSION PRIVEE,
193..........RUE ROYALE..........193
Entre St-Louis et Toulouse, Nlle-Orléans.

MADAME TRAPOLIN prévient sa nombreuse clientèle ainsi que les voyageurs, que rien n'a été épargné pour faire de sa maison une des plus confortables de la ville, autant par l'élégance de ses appartements que par le service de sa table. Les voyageurs désirant trouver un chez soi, ne doivent pas manquer de visiter cet établissement qui se trouve au centre du commerce.
Les prix sont des plus modérés.
On sollicite le patronage des personnes de la campagne.
21août—3m

HOTEL WEST END.
NOUVEAU LAC.

Le RESTAURANT le plus SOMPTUEUX et le MIEUX TENU sur l'eau. Les METS les plus DELICATS et les plus RARES y seront servis aux prix de la ville.
Bâtisse nouvelle et élégamment meublée. Le public est cordialement invité à la venir examiner.

F. MICHOLET,
Propriétaire.
FRITZ HUPPENBAUER,
Directeur.
28 juillet—3m.

CHARLES JACQUES.
Restaurant français,
54 Ouest-Onzième Rue,
Entre University Place et Cinquième Avenue, New York.

DINER, Table d'Hôte, un dollar: Menu varié tous les jours: Potage, Hors-d'œuvres, Poisson, Entrées, Légumes, Rôti, Salade, Dessert, Fruits, Fromages, Café, Demi-bouteille de Vin, Vins fins des meilleurs crus.
Chambres et appartements à louer.
On sollicite le patronage des voyageurs venant la Louisiane.
13av—6m

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Hôtel de Ville, 6 septembre 1880.

CONFORMÉMENT à la section 38 de la loi No 123, de 1880, avis est donné qu'à dater de JEUDI, 9 septembre 1880, et jusqu'à nouvel ordre, les bureaux d'enregistrement des votants seront ouverts de 8 heures du matin à deux heures de l'après-midi, et de 4 à 7 heures du soir, tous les jours (excepté les dimanches et les jours fériés) aux endroits ci-dessous indiqué—savoir:

PREMIER WARD.
Au coin des rues Robin et Magazine.
DEUXIÈME WARD.
Au coin sud-ouest de la Promenade Triton et de la rue St. Charles.
TROISIÈME WARD.
A la Salle St. Patrick, en face de la Place Lafayette.
QUATRIÈME ET CINQUIÈME WARDS.
A la Maison d'Etat, rue Royale.
SIXIÈME WARD.
Au Wigwam coin des rues Hôpital et Bourgogne.
SEPTIÈME WARD.
Coin des rues St. Bernard et Claiborne.
HUITIÈME WARD.
Au coin des rues Champs-Elysées et Dauphine.
NEUVIÈME WARD.
Au Wigwam, rue Dauphine, entre Désiré et Elmire.
DIXIÈME WARD.
Station de Police, rue Rousseau.
ONZIÈME WARD.
Rue Washington, entre Magazine et Camp.
DOUZIÈME ET TREIZIÈME WARDS.
Coin des rues Tchoupitoulas et Bordeaux.
QUATORZIÈME WARD.
Coin des rues Magasins et Octavie.
QUINZIÈME WARD.
Rue Patterson, entre Lavergne et Verret.
SEIZIÈME ET DIX-SEPTIÈME WARDS.
A la maison de cour, Carrollton.
8sept—au22oct I. W. PATTON, Maire.

AVIS.
Etat de la Louisiane,
Bureau du Préposé à l'Enregistrement,
Paroisse d'Orléans.
Nouvelle-Orléans, 7 septembre 1880.

CONFORMÉMENT à l'acte No 123 de l'Assemblée Générale de 1880, ordonnant un enregistrement nouveau et complet pour cette paroisse, toutes les personnes susceptibles d'enregistrement doivent se procurer de nouveaux certificats qui leur permettront de voter aux prochaines élections, les certificats antérieurs étant **nuls** et non **avenus.**
Afin d'éviter la perte de temps et l'ennui aux personnes d'origine étrangère désirant se faire enregistrer, elles doivent porter avec elles leurs papiers de naturalisation comme la section 32 de l'acte No 123 de la session de 1880 l'exige.
Le temps pour clore l'enregistrement étant fixé par statut à dix (10) jours antérieurs au jour de l'élection soit VENDREDI, le 22me jour d'OCTOBRE 1880, il est du devoir de ceux qui ne se sont pas encore procuré leurs certificats d'enregistrement de le faire le plus tôt possible de manière à n'être pas privé du droit de voter.
CHAS. CAVANAC,
Préposé à l'enregistrement pour la paroisse d'Orléans.
7 sept 1m

Réclamations Françaises.

LES TAXES PAYÉES sur les COTONS et les SUCRES, et les propriétés détruites pendant la dernière guerre peuvent être recouvrées, sans délai, en s'adressant à
J. G. EUSTIS,
Commissaire des Etats-Unis
26 rue Carondelet.
P. O. boîte 2027.

BONS DES ETATS-UNIS
à 4 pour cent,
De toutes dénominations, coupons et enregistrés de $50 et au-dessus, conservés en main, et achetés et vendus par la
Banque Nationale de la N.-Orléans
RUE DU CAMP 34.
27mai—tf

L. O. DESFORGES, Nlle Orléans. HY J. MONTAGNET, Nlle-Orléans.
JOS. B. WILLIAMS, Pittsburg.

Grand Lake Coal
COMPANY.
DESFORGES, MONTAGNET & CO.,
Marchands en gros et en détail de Charbons
Pittsburg, Anthracite et Cannel.

Bateaux à vapeur, Fabriques, Presses, Planteurs, Familles approvisionnés aux prix les plus réduits du marché.
CHARBON en car, pour expédition.
Chantiers: 1er, rue Levée, entre Port et St. Ferdinand. 2me, rue Levée, vis-à-vis la rue Mandeville. 3me, rue Levée, entre Henderson et Robin.
AGENTS POUR LE
BAYOU SARA COAL DEPOT
BUREAU:
Coin des rues Gravier et Carondelet
Nlle Orléans, Louisiane.
N. B.—L'ancien bureau de M. Montagnet, rue Carondelet, No 4, restant ouvert jusqu'au 1er octobre prochain, les ordres y seront reçus.
1er août—6m

CHARBON.

CHAS. GAULON, Office 120 Passage de la Bourse, Dépôt encoignure Chartres et Champs-Elysées, offre le meilleur Charbon de Pittsburg aux prix suivants, délivré:
Aux familles, à......................45c par baril.
Aux manufactures, à......................42 1/2c "
3août—

CONSULAT DE FRANCE
A
LA NOUVELLE-ORLÉANS
BUREAUX 92 RUE ROYALE.
Ouverture de 10 h. du matin à 3 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Astoul Mme	Goiiasé Louis
Bessy Charles	Guymet Joseph
Becker Vve Louis	Gardey Joseph
Barbiot Mr	Hiegel Mr et Mme
Barbiot Emile	Jacquin Charles Désiré
Biegel Joseph	Jouchaux Simon
Bouvard Mme Vve	Juven Eugène
Beaume Jean	Layns Jean Pierre
Bellebon Louis	Lechec Arthur
Boiselle Mme Vve	Larnica Mr et Mme Jean
Basset, les époux Agnély	Laborde Gabrielle
Bouchee Emile Pierre George	LeBergne Vincent
Bégué Mr	Lefèvre Désiré
Barbassan Jean	Lacase Joseph
Roger ou Boyer Augustin	Mouren Provensal Vtor.
Catonet Mme	Morizot Louis
Cronchet François	Montblanc Hri. Léonard
Chapin Gustave	Mazure Louis
Coste Vve	Mertz Vve Louis
Camoray (notaire)	Majastre Pierre
Corvaisier Joseph	Oger René
Courtiade Eugène	Pésé Adolphe
Dumas Mr et Mme Edouard	Perpont Ernest Michel
Dufault Mme Vve	Peyres Jean
Dumas François E.	Rocques Baptiste
Ditté Jean Daniel	Rémond Julien
Delacourt Gaston Frédéric Eugène	Renouard Emile
Duc Mme Vve	Riotte Charles Louis
Emboulas Gérard	Sustac Jean
Formigu Mariette	Souillard Jean-Baptiste
Fenillassier Jn. Etienne	Stocklen Pierre
Fournal J.	Souchet Marie Victoire
Frémaux Stéphanie	Sougeon Gilles
Goetsch Léontine fne. Ballard	Tournier Joseph
	Tabellier née Marceline Vincent
	Wolff Mme Henri

Les procurations et actes notariés de toute nature sont passés en Chancellerie aux prix fixés par le tarif.
Des registres sont tenus pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès.
La Nouvelle-Orléans,
Le 16 Juillet 1880.
Le Gérant,
FRANCIS NAVONE.
17 juillet—

Liste des lettres étrangères restant au Bureau de la Poste le Dimanche 3 octobre 1880.
OUVERT LE DIMANCHE de 9 A 11 HEURES DU MATIN.

Asevedo Antonio Lucas	Lafance Rosario
Barnwell Arthur & Co	Lestra Angel
Bonnaffé B François	Lacour Pierre
Bonnaffons Stanislas	Llopis Joseph A
Capdebod Jean	Mangogna Pietro
Cattreio Litterio	Miller H.
Dieschbourg Léon	Mouniéon Louis
Delucchi Angelo	Nougué Pierre
Girard Jean [illegible]	Patella Antonio
Hosk Augusto	Samary C
Hongne Jean	
Langlet Marie veuve Chasnel Mme	

LA PLUS GRANDE
Brasserie du Monde
Qui mette en bouteilles,
A vendre, en entrepôt ou droit payé, par
Bassetti & Xiques,
67 et 69 rue Décatur,
AGENTS.
1er sept—3m

Dentistes.

Dr. F. SAHUQUE & SON,
DENTISTES,
59..............Bourbon..............59
Réduction de prix pour toutes les opérations. Extraction de dents à 50 cts pièce; aurification et plombage, de $1 à $5 par dent, suivant la carie.
4 mars—1an,D,Mer.V

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

AVIS.

LE DR GEORGE P. MALONEY informe respectueusement ses nombreux amis et clients qu'il n'a pas de succursale en cette ville, mais qu'ils peuvent le trouver à toute heure à son quatier-général qu'il occupe depuis nombre d'années.
N. B.—**Les opérations dentaires de première classe**, comprenant toutes les dernières améliorations de l'art, sont exécutées à moitié des prix généralement demandés. Tous les **anesthétics** alors en usage par la profession de médecine sont administrés pour l'extraction des dents. Afin d'être agréable aux personnes ayant besoin de travaux dentaires mécaniques faits en peu de temps, je me suis assuré les services d'un des professeurs les plus compétents dans la profession au Sud, pour m'aider.
Respectueusement,
GEORGE P. MALONEY, D. D. S.
Nlle Orléans, salons, 150 rue du Canal, entre Carondelet et Baronne. 12 sept—

EXCELSIOR.
Dr. J. H. MALONEY, Dentiste,

SALONS: 110 rue du Canal, près St Charles, et coin des rues Joséphine et Camp. Jolies Dents artificielles faites à moitié meilleur marché qu'ailleurs. Orification des dents sans douleur; travail garanti comme excellence; extraction des dents sans souffrance. Consultez vos intérêts en allant examiner les spécimens de son travail et les médailles qu'ils lui ont values. Vieux rateliers acceptés en échange ou comme paiement partiel de neufs. Travail exécuté à très bas prix. Ne vous trompez pas d'adresse.
9sept—1an

JOSEPH C. SIERRA,
DENTISTE,
190 - - - DAUPHINE - - - 190
Entre Ste-Anne et Dumaine.
19janv1880

COMPAGNIE D'ASSURANCE
—DES—
Factors & Traders,
37.......RUE CARONDELET.......37
Capital Payé - - - - - $1,000,000

ED. A. PALFREY, ... Président,
JOHN CHAFFE, ... Vice-président.
THOS. F. WALKER, ... Secrétaire.

Polices d'assurances contre les risques d'incendie, de rivière et de marine, émises aux taux du tarif le plus réduit.

—DIRECTEURS—

John I. Noble,	L. C. Jurey,
John Chaffe,	Wm Hartwell,
Richard Milliken,	C. J. Leeds,
J. I. Warren,	A. P. Janin,
Sam'l Friedlander,	A. M. Bickham,
R. M. Walmsley,	Henry Abraham,
A. H. May,	Louis Bush,
L. Lytt Lyon,	A. Brittin,
Samuel B. Boyd,	G. W. Sentell,
B. F. Eshleman,	Wm. Cunningham,
Chas. Chaffe,	Jno. I. Adams,
W. J. Behan,	R. T. Buckner.

5 sept—6m

JOHN R. LEGIER,
Notaire,
No 79 Passage de la Bourse,
Entre les rues Conti et Bienville.
NOUVELLE-ORLEANS, Lne.
1er août—6m DMerV

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104 rue du Canal.

VINGT-SIXIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant:
Primes reçues pendant l'année échue le 31 mai 1880, y compris les primes non acquises de l'année précédente—

Risques de feu	$294,553 51
Risques maritimes	23,682 42
Risques de rivières	29,715 16
Total des primes	$347,951 09
Moins primes non acquises	88,524 00
Primes nettes 31 mai 1880	$259,427 09
PERTES PAYÉES—	
Sur risques de feu... $74,435 58	
Sur risques maritimes... 8,810 44	
Sur risques de rivières... 6,471 11	
Taxes et dépenses, moins intérêt... 15,203 87	
Réassurances et primes remboursées... 16,706 72	121,627 72
Profits	$137,799 37

La compagnie a l'actif suivant:

Propriétés foncières	$229,035 97
Bons de ville et bons hypothécaires	15,000 00
Stock des N. O. Water Works(1,454 actions)	46,215 00
Billets garantis par hypothèque ou nantissement	147,842 37
Billets à ordre	66,441 96
Primes en voie de collection	34,770 77
Actions de compagnies d'assurance, de banques et autres	65,717 31
Scrip de ville	2,000 00
Jugements sur billets hypothécaires	3,000 00
Argent en caisse	80,490 14
	$690,513 52

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
P. FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.
Signé et assermenté devant moi, ce 12e jour de juin 1880.
JAMES FAHEY, Notaire.

A une réunion du Conseil de Direction tenue ce 12 juin 1880, il a été résolu de déclarer un dividende en argent de vingt-cinq pour cent sur les primes nettes participantes pour l'année échue le 31 mai 1880, payable le troisième lundi de juillet prochain. Aussi, de payer aux actionnaires, sur demande, un second intérêt semestriel de cinq pour cent, faisant dix pour cent par an sur le fonds capital de la compagnie. Désormais l'intérêt-dividende sera payé tous les trois mois.

Directeurs:

P. MASPERO,	EDWARD TOBY,
JOHN GEDDES,	D. FATJO,
PAUL FOURCHY,	M. W. SMITH,
J. J. FERNANDEZ,	D. A. CHAFFRAIX,
JNO. B. LALLANDE,	CHS. LAFITTE,
B. W TAYLOR.	

13 juin—

L.S.L.

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA
LOTERIE
DE L'ÉTAT
DE LA LOUISIANE
—FERA—
A la Nouvelle-Orléans Lne.,
Mardi, 12 Octobre 1880.

LE GRAND TIRAGE MENSUEL
De la Loterie à $2.
CLASSE K.
GROS LOT: $30,000,
1857 LOTS!
—LE TOUT S'ÉLEVANT A—
$110,400!

Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin

Au bureau de la compagnie.
DANS LA MATINÉE DU
Mardi, 12 Octobre 1880.
—A LA—
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Voyez la Distribution!
Distribution Extraordinaire!
100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$30,000,	soit	$30,000
1 Lot de	10,000,		10,000
1 Lot de	5,000,		5,000
2 Lots de	2,500,		5,000
5 Lots d	1,000,		5,000
20 Lots d	500,		10,000
100 Lots d	100,		10,000
200 Lots de	50,		10,000
500 Lots de	20,		10,000
1,000 Lots de	10,		10,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, soit	2,700
9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	1,800
9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, soit	900
1,857 Lots se montant à	$110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau de la COMPAGNIE.

M. A. DAUPHIN,
Président.
Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

Souvenez-vous qu'au Tirage de $2 du MARDI, 12 Octobre 1880,
TOUS LES LOTS
—SONT—
PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées et devront, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à
M. A. DAUPHIN,
PRÉSIDENT,
Nouvelle-Orléans, Lne.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.
N.B.—Cette compagnie n'a pas d'agents dans les Possessions Britanniques, et les personnes prétendant l'être et sollicitant des ordres au moyen de circulaires ou autres sont des escrocs.

MAISON ÉTABLIE EN 1840

PALAIS
DE
MEUBLES
DE
Jos. B. HUBBARD
A L'ENSEIGNE DE
L'AIGLE D'OR

L'établissement le plus ancien, le plus vaste et le plus élégant de tout le Sud; celui aussi où tout se vend à meilleur marché.

Meubles de salon en ivoire avec dorures, en acajou et noyer, recouverts d'étoffe dorées ou de coteline, soie écrue, satin de laine, reps à raies ou uni, mohair, etc.
Grand stock d'Etoffes pour recouvrir les meubles, — derniers genres.

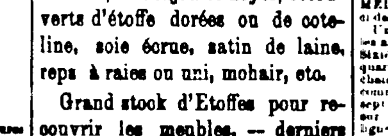

Meubles de chambre à coucher

en bois de rose, acajou, noyer et chêne, dans les genres les plus variés et des modèles les plus élégants et les lus modernes.

Meubles de salle à manger,

de Bibliothèque et de Vestibule, des modèles les plus variés et d'un genre extrêmement brillant.

PRIX TRÈS RÉDUITS.

Bois de lit, Toilettes françaises, Armoires à glace, Lavabos, Tables de bibliothèque et Tables à jeu, Canapés, Chaises longues se repliant.

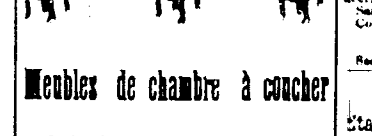

Prie-Dieu, Matelas à ressorts, Sofas et Divans, Secrétaires, Sideboards, Fauteuils et chaises de repos, Glaces, Bibliothèques, Ressorts de lits Crins et Plumes.

LE TOUT A DES PRIX EN RAPPORT AVEC LE TEMPS.

AUSSI—Un très grand assortiment de MEUBLES Ordinaires et de qualité moyenne, pour ville et campagne, ainsi que pour le commerce de détail, les hôtels restaurants, pensions, etc.,

A bon marché pour du comptant.

Venez examiner notre stock avant d'acheter ailleurs!

Emballage et livraison gratis.

Jos. B. Hubbard
122 SOUTH RAMPART,
Coin Perdido, et
84, 86, 88, 90 & 92 RUE PERDIDO.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Emile Bouny vs Robert G. Duqué.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 197. En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Second District de cette ville, MARDI 19 octobre 1880, à midi de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et toutes les autres améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, St. Louis, Bourbon et Conti, et mesurant (au pied français) cinquante pieds de face à la rue Roy le sur une profondeur de cent dix-neuf pieds neuf pouces étant borné sur le côté le plus près de la rue St. Louis par la propriété appartenant anciennement à feu Nicholas Girod et sur le côté plus près de la rue Conti par la propriété appartenant à Mme A. Morphy; étant la même propriété acquise par le dit Duqué à une vente faite par le shérif de la paroisse d'Orléans le 30 avril 1877 dans le procès d'Auguste Antier vs Marie B. Doriocourt, No 8078 de l'ancienne Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
,23,30, oct 7,14,19

Mme Ann Cleaves vs. Mme George Schaub Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 220—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 9 octobre 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Premièrement un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Washington, St. Patrick, Sixième et St. Denis, mesurant quarante-cinq pieds de face à la rue St. Denis sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent cinquante pieds et étant formé du lot No vingt neuf et la moitié du lot No trente attenant au lot No vingt-neuf, lesdits lots Nos vingt-neuf et trente sont désignés sur un certain plan dressé par H. Mollhausen architecte en date du 28 février 1846 et déposé pour référence en l'étude de William J. Castell, notaire en cette ville, dans le livre de ...
Deuxièmement, un certain lot de terre dans le même District et le même îlet que celui ci-dessus décrit, mesurant dix sept pieds six pouces de face à la dite rue St. Denis sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent cinquante pieds. La dite portion de terre est composée de la moitié plus près de la rue Washington du lot No trente et de deux pieds six pouces du lot attenant au lot No trente-et-un, les dits lots No trente et trente-et-un sont désignés comme tels sur un plan dressé par Mollhausen.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Termes et conditions—Au comptant pour un montant suffisant à payer la réclamation du demandeur, soit la somme de quatre cents piastres avec 8 pour cent d'intérêt par an du 19 avril 1880, 5 pour cent sur le dit montant du principal et intérêt pour honoraire d'avocat, sept piastres frais de copie de l'acte et les frais du susdit procès et les taxes dues sur la propriété.
2° L'acquéreur assumera jusqu'à concurrence du montant de son enchère le paiement d'un billet de quatre cents piastres en date du 19 avril 1879, payable à deux ans de date, avec 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à pa fait paiement &c. garanti par hypothèque sur la dite propriété.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
8sept—8,15,22,29—oct 6,9.

Emile Bouny vs. Amédée F. Paris.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 248—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, VENDREDI, 15 octobre 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite à savoir:
Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent situé dans le nouveau Faubourg Marigny. Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Union, St. Jean Baptiste, Gentilly et Français, désigné par le No Quatre de l'îlet No Vingt Deux et mesurant (au pied français) trente pieds de face à la rue Union sur une profondeur de quatre vingt dix pieds entre lignes parallèles, acquis par le feu Amédée F. Paris par achat de Mme Julie Fichet, Veuve de Jacques Huguenot, par acte passé devant Eusèbe Bouny notaire en cette ville le 23 août 1878.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
14 sept—14,21,28—oct 5,12,15

Charles F. Buck vs. Reinhard Kienle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 227. En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 9 octobre 1880, à midi de la propriété ci-dessous décrite à savoir:
Un certain lot de terre avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet numéro quarante-trois, borné par les rues Apollo, Delachaise, Bacchus et Foucher. Le dit lot est connu comme le No dix du dit îlet et mesure vingt sept pieds neuf pouces de face à la rue Foucher sur une profondeur de cent trente pieds entre lignes parallèles. La dite propriété a été acquise au nom du dit Reinhard Kienle par achat d'Auguste Dugué par un acte passé pardevant J. Bendernagel notaire, le 26 janvier 1867 et par un autre acte passé pardevant le même notaire le 20 février 1874 étant un acte de dissolution de communauté et séparation entre le dit Reinhard Kienle et Mme Christina Kienle (née Wesner), maintenant sa femme divorcée—la dite femme divorcée a transféré et abandonné à Reinhard Kienle tous ses droits sur la propriété ci-dessus décrite.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions. Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
8sept—8,15,22,29 oct 6,9

Etat annuel de la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans,
Pour l'année expirant le 31 décembre 1879.

Primes de feu	[illegible] 347 81	
Primes maritimes	59,640 61	
Primes de rivières	45,560 04	
Total des primes		$333,549 46
Moins		
Primes sur risques non expirés	[illegible]	
[illegible]	[illegible]	
Réassurances	[illegible]	24—120,653 34
Primes nettes		182,896 12
Montant provenant des intérêts, loyers		31,664 86
		$194,561 98
Revenu		
A déduire:		
Pertes par le feu	$72,598 84	
Pertes maritimes	28,997 26	
Pertes de rivières	15,316 14	
	$113,810 32	
Réfaction (rebate) et commissions	41,420 46	
Contributions charitables	1,052 44	
Taxes d'Etat de ville, licenses	8,228 71	
Bureau des assureurs, corps de sauvetage et Babcock	6,678 00	
Dépenses générales, frais de Bureau et d'agences	34,393 78	—206,883 94
Profit net		$85,677 06
A déduire:		
Profits et pertes sur la vente des Bons consolidés de l'Etat et autres valeurs, ainsi que dividende de juillet	$33,960 41	
Retenu pour pertes non ajustées	10,000 00	
Dividende du 31 décembre 1879	25,000 00	
Surplus	16,716 65	
		85,677 06

ACTIF DE LA COMPAGNIE.

Argent en banque	$106,565 42
Bons des Etats-Unis	103,000 00
Propriétés foncières, estimation faite au plus bas prix du marché	132,168 26
Billets garantis par première hypothèque sur des propriétés de ville	97,344 58
Billets garantis par nantissement de gages réalisables	55,100 00
Billets pour primes	17,470 59
Bons première hypothèque N. O. J. & G. N. R R	23,600 00
500 actions compagnie des Water-works, à $37.76	18,888 00
Bons de première hypothèque, N. O. Waterworks	10,000 00
Actions de banque, d'assurances, de la La. Ice Co. et autres actions estimées au taux le plus faible du marché	21,224 20
Primes en voie de collection	66,801 56
Dû par des agents	1,675 97
Total de l'actif	$653,838 58

PASSIF.

Capital	$500,000 00
Réserve pour réassurances	95,243 44
Dividendes non réclamés	6,878 49
Retenu pour pertes non ajustées	10,000 00
Dividende de décembre 1879	25,000 00
Surplus	16,716 65
Total du passif	$653,838 58

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.
Fait et assermenté devant moi, ce 10 janvier 1880.
TH. BUISSON, Troisième Justice de Paix.

Nous, soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de la dite compagnie, au taux actuel du marché, déclarons par le présent avis, qu'après un examen minutieux, l'évaluation du dit actif, comme il est spécifié ci-dessus, est vraie et correcte.
WM. A. BELL,
A. SCHREIBER,
H. GALLY.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 10 janvier 1880, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende intérêt semi annuel de CINQ POUR CENT sur le fonds capital aux actionnaires à leure ayant-droit.
Nouvelle-Orléans, 10 janvier 1880.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

DIRECTEURS.

W. A. BELL,	A. SCHREIBER,
PIERRE POUTZ,	ANT. CARRIERE,
CHS. J. LEEDS,	CHS. E. SCHMIDT,
O. T. DUGAZON,	JULES ALDIGE,
CHS. LAFITTE,	D. FATJO,
H. GALLY,	JULES TUYES.

11janv

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

S. Guinault pour l'usage etc., vs. Jules Maisson et als.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 10,974—En vertu d'un writ de fieri facias adressé au Shérif Civil de la paroisse d'Orléans par l'honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, VENDREDI, 8 octobre 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
1° Deux lots de terre, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Félicité, Camp, Ste Marie et Chestnut, désignés par les Nos 16 et 17. Le lot No 16 mesure 27 pieds 2 pouces 1 ligne de face à la rue Félicité 132 pieds 1 pouce 2 lignes sur la ligne de division du lot No 15, cent trente-trois pieds trois pouces trois lignes sur la ligne du lot No 17, vingt-deux pieds deux pouces et une ligne sur la ligne du fond qui fait face sur une allée de dix pieds de largeur, qui est en usage commun avec les deux lots qui font face à la rue Félicité, et le lot No 17 mesure 27 pieds deux pouces cinq lignes de face à la rue Félicité, cent trente-cinq pieds deux pouces une ligne sur le côté le plus près de la rue Camp, cent trente trois pieds trois pouces trois lignes de profondeur sur la ligne du côté opposé qui le divise du lot No 16, et quarante-trois pieds onze pouces six lignes de largeur dans le fond sur la susdite allée qui ouvre sur la rue Chestnut. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, qui consistent en une maison en bois, couverte en ardoises, ayant salon, salle à manger, deux chambres à coucher, galerie en face, sur les côtés et dans le fond, cuisine avec quatre chambres, et galerie et deux cabinets; deux citernes, lieux d'aisance cour en partie pavée, etc.
2° Un lot triangulaire situé dans le même Quatrième District, dans l'îlet borné par les rues Camp, Ste Marie, Nouveau Camp mesurant à peu près trente trois pieds sur la base et soixante pieds huit pouces de hauteur.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
7 sept—7,14,21,28—oct 5 8

Anton Hitter vs Louis Faessel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 26 — En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles Canal et Douane dans le Deuxième District de cette ville MARDI, 19 octobre 1880 à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans le carré d'îlet No 59, borné par les rues Live Oak, (maintenant Constance), Washington, Magasins et Quatrième désigné par le No un sur un plan dressé par C. A. Hedin, le 29 novembre 1848, et déposé au bureau de J. R. Beard, ci-devant notaire en cette ville et mesurant trente deux pieds trois pouces de face rue des Magasins, la même largeur à l'arrière, cent vingt six pieds huit pouces et cinq lignes de profondeur et façade rue Quatrième et la même profondeur sur la ligne le divisant du terrain No deux et formant le coin des rues Magasins et Quatrième.
La dite propriété fut acquise par feu Louis Faessel des héritiers de Mme Sarah Sawyer, par acte passé pardevant A. Hero, notaire, le 13 février 1867.
La dite propriété ci-dessus décrite étant la même qui fut récemment mesurée par D Hemécourt, voyer, d'après plan, et mieux connue sous la description suivante:
La maison de résidence double, à deux étages en brique au coin des rues Magasins et Quatrième dans le carré d'îlet borné par les rues Magasins, Constance, Washington et Quatrième.
Elles sont construites à distance du trottoir, et ont, chacune une galerie double devant, deux salons, salles à manger au rez de chaussée, deux chambres à coucher et une mansarde aux étages supérieurs, cuisine à deux étages ayant quatre chambres, citernes, auvent, etc. Elles sont désignées par les Nos. 744 et 746 rue des Magasins. Le terrain mesure trente-deux pieds trois pouces de face rue des Magasins, sur une profondeur et de façade rue Quatrième de cent vingt six pieds.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—1° Comptant, le montant de la réclamation du demandeur, du maintenant soit quatre mille dollars (pour deux billets de deux mille dollars chacun, marqués A. B. respectivement) avec huit pour cent d'intérêt par an, du 31 octobre 1877 (date des dits billets) jusqu'au jour de la vente et aussi huit pour cent par an d'intérêt sur quatre mille dollars étant deux billets de deux mille dollars chacun marqués C et D respectivement, décrits en second lieu, du 31 octobre 1877 au jour de la vente avec cinq pour cent sur la moyenne du montant, comme honoraires d'avocat et tous frais de procès de vente et quatre dollars, coût d'une copie de l'acte de vente.
2° L'acquéreur devant assumer le paiement de deux billets pour deux mille piastres chacun marqués C et D respectivement, le billet marqué C échéant le 31 octobre 1880 et le billet marqué D échéant le 31 octobre 1881 avec huit pour cent d'intérêt par an sur chaque billet de la date de la vente jusqu'à parfait paiement les deux billets devant être garantis par hypothèque sur la dite propriété et l'acquéreur devant assumer toutes les obligations de l'acte d'hypothèque enregistré dans le susdit procès et payer cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès et ne pas aliéner la propriété au détriment de l'hypothèque etc.
3° Le reste du prix d'adjudication, s'il y en a, comptant sur les lieux et dans le cas où le prix de l'enchère sur la propriété après déduction faite des frais et honoraires au comptant, fut moins que le montant de la réclamation du demandeur avec intérêt comme il est dit ci-dessus et de billets devant être assumés comme il est dit ci-dessus, alors l'acquéreur paiera au prorata la susdite réclamation au comptant et assumera au prorata les susdits billets marqués C et D respectivement pour deux mille piastres chacun échéant respectivement le 31 octobre 1880 et le 31 octobre 1881 jusqu'à concurrence de la balance en sus des frais et honoraires susdits.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17 sept—17,24—oct 1,8,15,19

Vente par le Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans pour effectuer un partage.

Emma Conn vs. Mme Anne Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans No 345—En vertu d'un jugement rendu le 23 juin 1880, et signé le 29 juin 1880, par l'ancienne Troisième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans No 26,200 du dossier de ladite Cour, maintenant transféré et à moi adressé par l'Honorable Cour Civile pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles Canal et Douane dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI 16 octobre 1880 à midi, de la propriété ci-dessous décrite à savoir:
Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poydras, Lafayette, anciennement Hevia, Bolivar et Bertrand et mesurant vingt cinq pieds de face à la rue Bolivar sur une profondeur de cent neuf pieds sept pouces et deux lignes entre lignes parallèles. Le dit lot de terre est composé d'une moitié du lot numéro — et d'une portion du lot numéro cinq, sur un plan dressé par A. G. Blanchard, voyer et annexé à un acte passé pardevant Alphonse Barnett notaire en cette ville, en date du 11 septembre 1850.
Conditions—comptant sur les lieux
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15sept—15,22,29—oct.6,13,16

VENTE DE CONSTABLE.

Veuve A. Langsdorff vs. M. Antoine et Mlle Cécile Pajeau.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLEANS, No 55—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à mon entrepôt, au No 101, rue St Louis entre celles Dauphine et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville LUNDI, le 18 octobre 1880, à 11 heures du matin, des articles ci-dessous décrits, à savoir:
Un lot de Meubles conformément à un inventaire en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus, désignée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
N. V. VINET, Constable.
6 oct—6,13,17.

James Jones vs Charles Rowald.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLEANS—No 154—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le deuxième district de cette ville, MARDI, 2 novembre 1880, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:
Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui y appartiennent, situés dans le troisième district de cette ville, désignés comme lots Nos 4 et 5 de l'îlet No 9 qui est compris entre les rues St Claude anciennement Bons Enfants, Press, Marais anciennement Morales, et St Ferdinand selon un plan par L. H Pilié. Le lot No 5 forme l'encoignure des rues St-Claude et Press. Lesdits lots mesurent 24 pieds de face à la rue St Claude, sur une profondeur de 100 pieds.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant sur les lieux.
N. V. VINET,
Constable
2oct—2,9,16,23,30 nov 2

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Emile Martin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 194—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Edward Martin administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
29 sept.—3, 8 Oct.

Succession d'Amédée Fleury Paris.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 433 Division —. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire du décédé ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
29 sept—3,8 oct.

Succession de Bernard Wellmeyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 431—Division —. Attendu que Mme Gertrude Wellmeyer a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration pour la succession de feu Bernard Wellmeyer, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
29sept—3,8 oct.

Succession de Mme Félicia Davis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 438. Division —. Attendu que George Porter Davis a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feue Mme Félicia Davis, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
29 sept—3,8oct.

Avis aux Contribuables.

LE soussigné se chargera de payer toutes les taxes arriérées ou courantes, soit de ville ou d'Etat, à un escompte très avantageux pour les intéressés. Il réglera également toutes les licences d'Etat à un escompte libéral. Il se chargera de faire un relevé exact de toutes les taxes payées par les propriétaires dont les terres sont sujettes aux réclamations de madame Gaines.
JOHN T. DUFOUR
Passage de la Bourse

VENTES A L'ENCAN.

PAR H. STERN & CO.

485 caisses Bottes, Souliers et Brodequins,

PAR H. STERN & CO.—Encanteurs. Il sera vendu VENDREDI, 8 oct. 1880, à 11 heures du matin, à leur salle d'encan No 35 rue de Chartres—
485 caisses bottes, souliers et brodequins,
Formant un bel assortiment.
Conditions à la vente. 8oct

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Groceries, Liqueurs, Instruments, Bois de Construction, etc.
1 Vache.
5 Actions de la Fireman's Insurance Company of New Orleans.
Succession de Bernard Wellmeyer.
No 431—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureaux 46 rue Royale.—JEUDI, 21 octobre 1880, à 10 1/2 heures A. M., il sera vendu à l'encan, au coin des rues Rempart et Clouet, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 7 octobre 1880, pour le compte de la dite succession.
Un grand stock de Groceries, Liqueurs, Instruments, etc.
5 Actions de la Fireman's Insurance Company of New Orleans.
—AUSSI—
1 Vache.
Conditions—Comptant. 8oct—8 12 16 21

A DOUZE MOIS DE CRÉDIT.
MAGNIFIQUES PROPRIETES CONVENABLES SPECIALEMENT POUR DES JARDINIERS OU DES HORTICULTEURS.

SUCCESSION DE JOHN PETER GAERDNER, No 84—COUR CIVILE PAROISSE D'ORLEANS.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI, 23 octobre 1880 à midi il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un décret de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, section B en date du 24 août 1880 les propriétés ci-après décrites à savoir:
Sept terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désignés par les lettres A, B, D, E, F, G, H, situés dans le Troisième District de cette ville, dans le carré No 240 borné par les rues Dauphine, Grandshommes, Mazant, Bourgogne ou Craps et France, et qui sont décrits comme suit sur le plan annexé à l'inventaire enregistré dans la dite succession savoir:
Les lots D, E, F, G et H mesurent chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face rue Mazant, sur 120 pieds de profondeur.
Le lot A forme le coin des rues Dauphine et Mazant et mesure 27 pieds de face rue Dauphine sur 127 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.
Le lot B mesure 65 pieds de face à la rue Dauphine sur 127 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.
Le tout à vendre en bloc ou séparément.
Cette criée étant la seconde et dernière, la propriété sera définitivement adjugée et vendue au plus offrant et dernier enchérisseur, pour ce qu'elle pourra rapporter, à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant son billet avec caution bonne et solvable d'après les termes de la loi, le dit billet portant hypothèque spéciale et les vendeurs gardant leurs privilèges sur la propriété vendue.
L'acte de vente pardevant A. J. Lewis aux frais des acquéreurs.
6 oct—6,12,19,23 oct

GAGES, GAGES, GAGES.

BROCHES MONTÉES OR ET DIAMANTS,
Des derniers modèles.
Bagues en diamants, montures riches et nouvelles.
Epingles montées en diamants pour messieurs.
Boucles d'oreilles, montures or et diamants derniers genres.
Magnifiques Montres en or et argent, manufacture anglaise.
Magnifiques Montres or et argent des premières manufactures américaines, garanties en parfait état.
Magnifiques Montres or et argent, manufactures françaises et suisses.
Chaînes d'or pour hommes et femmes, derniers modèles.
Superbes Pendules françaises et américaines.—Argenterie massive, Plaqué assortis.—Pistolets, Fusils, Revolvers, Poignards, etc.—Vêtements assortis pour hommes et femmes.—Bijouterie fine de tous genres, ainsi qu'un grand assortiment de Marchandises, trop long à énumérer.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR encanteur Bureau 46 rue Royale—LUNDI 4 octobre 1880 à 10 1/2 heures A. M. et les jours suivants il sera vendu au magasin de prêts de J. Angaide encoignure Conti et Bourbon, tous les gages forfaits se composant en partie des articles ci-dessus mentionnés.
30 sept—

Propriété de valeur située dans le Deuxième District.
No 151 rue Toulouse, entre Remparts et Bourgogne.
Succession de Victor H. Loez. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. No 55.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI 30 octobre 1880 à midi, sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale entre Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 22 septembre 1880 pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite à savoir.
Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Toulouse, Remparts, St Pierre et Bourgogne mesurant 33 pieds 5 pouces de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 120 pieds, borné d'un côté droit par la propriété appartenant maintenant ou anciennement à M. Dussol, du côté gauche par la propriété appartenant maintenant ou ayant appartenu anciennement à M. Nagel et dans le fond par la propriété appartenant maintenant ou ayant appartenu à M. Pourdia, le quel dit lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent connu sous le No 151 de la rue Toulouse a été acheté par feue Mme Adeline Loez, née Lerade, la mère décédée avant la défunte de Simon G. Daumer par acte passé pardevant feu A. E. Bienvenu notaire en cette ville en date du 23 mars 1859 et le dit Victor H. Loez a acquis la propriété en question par héritage de sa feue mère dame Adeline Loez dont la succession fut ouverte dans la dite 2me Cour de District dossier No 39,189.
Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera en sus du prix d'adjudication, le paiement de l'intérêt d'un lien sur la terre en faveur de la ville de la Nlle Orléans s'élevant à $35 annuellement, payable par trimestre, mais en faisant un paiement de $700 il sera le lien et n'aura plus d'intérêt à servir. L'acquéreur devra faire aussi un dépôt de 10 0/0 sur le prix de l'adjudication au moment de la vente.
Acte de vente pardevant W. J. Castell, notaire, aux frais de l'acquéreur.
25 sept—25, oct. 2, 9, 16, 23, 30.

PAR C. E. GIRARDEY.

Deux jolis cottages dans les Second et Troisième Districts.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur. Bureaux No 31 rue du Camp—SAMEDI 16 octobre 1880, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, il sera positivement vendu à l'encan—
1° Cette jolie et agréable résidence en bois à un étage avec mansarde désignée par le No 162 rue Roman dans l'îlet borné par les rues Roman, Derbigny, Dumaine et St Philippe, contenant 5 grandes chambres bien aérées dans le corps principal et 4 dans la cuisine en bois à 2 étages séparée, cuve, &c. Voyez le plan à la vente pour les dimensions du terrain.
2° Le cottage en bois à deux corps de logis, Nos 91 et 93 rue Urquhart dans l'îlet borné par les rues Urquhart, Moralès, St Antoine et Annette, contenant 4 chambres dans chaque corps de logis. Voyez le plan à la vente pour les dimensions du terrain.
Conditions—1/2 ou plus comptant au gré des acquéreurs et le reste à 1 et 2 ans de crédit par billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant toutes les clauses usuelles de 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent honoraires d'avocat, transfert de la police d'assurance. Les acquéreurs devant assumer les taxes dues et exigibles en 1880 en sus du prix d'adjudication.
Acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant le notaire désigné par l'encanteur. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur le montant de la vente au moment de l'adjudication.
7 oct. à la vente.

ANNONCE JUDICIAIRE

Grande vente de manteaux de cheminée de marbre, monuments, pierres de tombes, marbre brut, meubles de bureau et d'atelier, bâtisse en bois, etc.
Succession de James Reynolds.
No 441—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureaux No 31 rue du Camp—MERCREDI, 27 octobre 1880 à 10 1/2 heures A. M., seront vendus à l'enchère publique, sur les lieux, 160 rue Poydras, entre St Charles et Carondelet, en vertu d'un décret de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, division A, en date du 28 sept. 1880, et rendu dans la susdite succession.
Un assortiment vaste et varié de manteaux de cheminée en marbre riches, monuments, pierres de tombes, marbre brut, meubles de bureau et d'atelier, aussi une bâtisse en bois à un étage avec auvent, occupée comme magasin et atelier.
Conditions—Comptant sur livraison.
2 oct—au 27

Propriété de Valeur sur le Chemin de la Métairie, Résidence et Ferme.
Succession de feu D. Rochum Crasto.
No 408, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur, bureau No 31 rue du Camp—SAMEDI 30 octobre 1880, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un décret de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, en date du 27 septembre 1880, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain morceau ou portion de propriété, situé dans la Paroisse d'Orléans, anciennement Paroisse Jefferson, dans cet Etat, sur le Chemin de la Métairie, étant le morceau de terre désigné par la couleur jaune sur un plan de la dite propriété et de celle adjacente, fait par W. H. Molinary, voyer, en date du 5 juin 1863 et annexé à un acte passé pardevant S. Magner, anciennement notaire en cette ville, le 5 octobre 1864. Selon ce plan, le dit morceau de terre mesure 150 pieds de face au Chemin de la Métairie, 150 pieds de largeur dans le fond, s'étendant jusqu'à la ligne de la ville de Carrollton, sur une profondeur de 1061 pieds 6 pouces sur la ligne supérieure qui fait face au chemin de fer du vieux Jefferson et Lac Pontchartrain, et d'une profondeur de 1108 pieds sur la ligne inférieure qui la divise de la propriété des Haseurs, toutes ces mesures étant plus ou moins. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant une jolie résidence en bois (cottage), écuries et dépendances, etc. La susdite propriété a été achetée par feu Rochum Crasto, par un acte passé pardevant A. Hero notaire le 29 mai 1871 de Joseph Gruber.
Termes et conditions—Comptant, et l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1881 en plus et au dessus du prix d'adjudication.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur.
29sept—29 oct2,9,15,22,30

VENTES A L'ENCAN.

PAR S. GUINAULT.

Succession de feu Antoine Piot. No 240.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.—Bureau coin Passage de la Bourse et Bienville.—LUNDI 18 octobre 1880, il sera vendu à 11 heures du matin, rue de la Vieille Levée, No 325, près de la rue de l'Hôpital, en vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, en date du 17 septembre 1880.
Un lot de meubles meublant.
Conditions comptant. 6 oct 6,12,17

Magnifiques Meubles!

Meuble de salon très riche, en bois de rose et ébène, style Louis XV, se composant de 14 pièces, provenant des anciens ateliers de P. Mallard.
Un superbe Sideboard en noyer avec marbre égyptien.
Articles en bois de rose, une jolie garniture de cheminée, pendule avec candelabres en bronze, tableaux à l'huile, bibliothèque en bois de rose et acajou, tables à rallonges, une machine à coudre de Wheeler & Wilson No 8, porte-chapeaux, tapis de Bruxelles, glaces françaises, etc., etc.

PAR S. GUINAULT, encanteur, Bureau Passage de la Bourse et Bienville—Le tout sera vendu au plus offrant et dernier enchérisseur à son magasin d'encan, encoignure Bienville et du Passage de la Bourse, VENDREDI, 8 octobre 1880, à dix heures et demie précises.
Conditions—Comptant. 6 oct—

PAR NASH & HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.
MAISON DE RÉSIDENCE EN BOIS A DEUX ÉTAGES
No 127 1/2 rue Terpsichore.
Entre Annonciation et Constance.
Succession de James P. Irwin, décédé.
Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Docket No 312.
Vente à l'encan à longs termes.

PAR NASH & HODGSON, W. I. Hodgson Encanteur—Bureaux, No 13 rue Carondelet.—SAMEDI 6 novembre 1880, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles au rez de chaussée, Rotonde de l'Hôtel St Charles en cette ville, en vertu d'un décret de l'Honorable Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 28 septembre 1880, docket No 312, dans l'affaire de la succession de James P. Irwin, décédé, il sera vendu à l'encan
UN LOT DE TERRE DE VALEUR avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Terpsichore, Constance, Bassin, Annonciation, Melpomène (autrefois Edwards) et Constance, désigné par le No 18, mesurant 27 pieds 7 pouces 5 lignes de face à la rue Terpsichore sur une profondeur de 102 pieds 8 pouces 5 lignes, le tout plus ou moins, au pied anglais, étant la même propriété acquise par le défunt d'Augustus Dauezac par acte passé devant E. L. Lewis, notaire, le 11 avril 1855.
Les améliorations comprennent une maison de résidence en bois à deux étages, convertie en ardoises, connue comme le No 127 1/2 rue Terpsichore, contenant 8 ou 10 chambres, appareils de gaz partout avec cour pavée, cuve, etc.
Conditions—Un tiers comptant, et le reste à 1 et 2 ans de crédit, avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses de garantie ordinaires à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement. 10 pour cent devant être payé comptant sur les lieux pour garantir la vente.
Acte de vente devant Andrew Hero Jr notaire, aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes dues et exigibles en 1881.
3 oct—3,10,17,24,31, 6 nov

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Terres de valeur dans la Louisiane, le Mississippi, l'Arkansas et le Texas.
Succession de H. McNeil Vance, décédé.
Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Dossier No 348.
VENTE POSITIVE POUR DU COMPTANT.

PAR NASH & HODGSON—W. I. Hodgson, encanteur, Bureaux No 13 rue Carondelet—SAMEDI 23 octobre 1880, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, au rez de chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St Charles, en cette ville, en vertu d'un décret de l'Honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Section B, en date du 15 septembre 1880, Dossier No 348, pour le compte de la succession de H. McNeil Vance, décédé et devant de la maison de commerce Payne Vance & Cie à l'enchère publique, sera vendu—
Le cinquième indivis intérêt des TERRES suivantes en LOUISIANE.

Paroisse Madison—1240 acres

1. La moitié nord de la section 25 dans le comté 17 rangée 12 est. La moitié ouest du quart sud ouest de la section 31 comté 17 rangée 13 est. Le quart nord-ouest de la section 31, comté 17 rangée 13 est. La moitié nord de la section 41 comté 17 rangée 13 est. La moitié est du quart nord-est de la section 33 comté 17 rangée 13 est. Le quart sud-est de la section 33 comté 17, rangée 13 est. La moitié ouest du quart sud ouest de la section 33 comté 17 rangée 13 est et le quart sud-est du quart sud-ouest de la section 23 comté 17 rangée 13 est, situés dans la paroisse Madison et mesurant environ 1240 acres, plus ou moins.

Paroisse Livingston—640 acres.

2. UN CERTAIN MORCEAU DE TERRE sur le Bayou Barbary, paroisse Livingston, connu comme le W. Leech Confirmation, d'après le certificat No 212 au bureau des terres, mesurant 640 acres

Terres dans le Mississippi.

3. 2800 ACRES DANS LE COMTÉ YAZOO. Toute la section 20—La ... est du quart a ... de la section 19. Toute la section 29. La moitié nord de la section 37 le tout dans le comté 13 rangée 3 ouest—La moitié ouest du quart nord-ouest de la section 29 ... la section 30 et le quart sud-ouest de la section 19 le tout dans le comté 12 rangée 3 ouest—et la moitié est de la moitié est de la section 15, comté 12 rangée 4 ouest mesurant en tout 2800 acres, plus ou moins

1280 acres dans le comté Bolivar.

4. TOUTE LA SECTION 27—La moitié Ouest de la section 26 et la moitié Ouest de la section 35 tout dans le comté 20 Nord rangée 5 Ouest, mesurant 1280 acres, plus ou moins.

Comté Sun Flower.

5. ENVIRON 400 ACRES DANS LE COMTÉ SUN FLOWER—Le quart Nord Est et dans une moitié du quart Nord Ouest de la section 21 et le quart Nord Ouest de la section 22 comté 17 rangée 2 Ouest, mesurant en tout 400 acres, plus ou moins.

Terres dans l'Arkansas.

2902 ACRES DANS LE COMTÉ CHICOT.

6. Les quarts Sud ouest et nord est de la section 23. Le tout dans la section 14. Le quart nord ouest et le quart sud est du quart sud est. Le quart nord ouest du quart sud-est et la moitié nord du quart sud ouest de la section 13—La section Est de la moitié du quart nord est de la section 12. La moitié nord et le quart sud ouest de la section 1. La moitié Est et la moitié nord du quart nord-ouest de la section 2. Les quarts sud-ouest et nord est de la section 11. La moitié Est du quart nord-est de la section 10. Le quart ... nord est du quart ... de la section 15 et la partie sud du quart nord-ouest de la section 23 le tout dans le comté 17 sud de la ligne inférieure de la rangée 2 ouest du cinquième méridien principal dans ledit comté Chicot, Arkansas, mesurant 2902 acres plus ou moins

Terres dans le Texas.

2000 ACRES DANS LE COMTÉ DE MATAGORDA.

7. 2000 acres dans le comté Matagorda, Etat du Texas, sur le côté ouest de la rivière Colorado, étant la portion d'un league and labor of land tract, or survey No 10 patenté par l'Etat du Texas à James Denison, faisant face sur la rivière et traversant le dit league et labor tract, mesurant environ 2000 acres, plus ou moins.
Le cinquième indivis intérêt aux terres ci-dessus appartenant à cette succession, sera vendu séparément par comté.
Conditions—comptant au moment du transfert des titres. Dix pour cent payable comptant sur les lieux pour assurer les ventes.
Les actes de vente par devant C. M. Emerson, notaire, aux frais des acquéreurs, y compris les taxes dues et exigibles en l'année 1880.
21 sept—21,26—oct.3,17,23.

PAR H. & N. SAMORY.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de propriétés foncières.
Terrains rue Dumaine, entre Miro et Tonti Deuxième District de la ville
Dans l'affaire de Frederic Jaufroid contre ses créanciers.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No 261

PAR H & N SAMORY, encanteurs — SAMEDI, 9 octobre 1880, il sera vendu à midi, à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal Deuxième District de la ville en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 31 août 1880, pour le compte de la dite faillite—
1. Trois terrains situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Dumaine, St Philippe, Miro et Tonti, étant désignés par les numéros 6, 7 et 8 sur un croquis fait par J. A. D Hémécourt, voyer, le 6 septembre 1862 annexé et faisant partie d'un acte passé pardevant James Fahey, notaire le 7 mars 1874, ayant les dimensions suivantes: Les lots Nos 6 et 7 sont contigus et ont chacun 28 pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur entre lignes parallèles de 100 pieds, le lot No 8 est contigu au lot No 7 et a 28 pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur sur la ligne le séparant du lot No 7 de 100 pieds et sur une première profondeur sur la ligne opposée, vers la rue Tonti de 85 pieds 4 pouces, et ensuite à angle droit, une seconde profondeur de 14 pieds, 6 pouces et 23 pieds 11 pouces et une ligne de largeur sur la ligne du fond.
2. Une portion de terre située dans l'îlet ci-dessus décrit, mesurant 15 pieds de face à la rue Dumaine, sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles, formant la moitié contigue au dit lot No 6 du lot désigné par le No 5 sur le dit croquis.
3. Une portion de terre située dans le même îlet, sur la ligne du fond des lots ci-dessus décrits, comprenant la portion extrême du lot désigné par le No 9, sur le dit croquis, et mesurant environ 36 pieds 6 pouces et 5 lignes de face sur la ligne qui le sépare du reste du dit lot No 9 qui fait face à la rue Miro, à prendre à une distance de 135 pieds de la dite rue Miro sur environ 34 pieds 11 pouces et 1 ligne de profondeur et 35 pieds 10 pouces et 6 lignes sur la ligne du fond.
Conditions—Comptant
Actes de vente pardevant A. E. Peyroux, notaire, aux frais des acquéreurs.
4 sept—4, 18 sept, octobre 2 9.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés foncières.
Terrains et bâtisses dans le Second District de la ville de la Nlle Orléans, rue Dumaine, entre les rues Miro et Tonti et rue Miro, entre Dumaine et St Philippe.
Dans l'affaire de F. Jaufroid contre ses créanciers. No 9889.
Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR H. & N. SAMORY, encanteurs. — SAMEDI, 9 octobre 1880, il sera vendu à midi à l'encan, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, dans le Second District de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 30 mars 1880 et pour compte de la dite faillite.
1. Trois terrains et toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvant, situés dans le Second District de cette ville dans l'îlet compris entre les rues Dumaine, St-Philippe, Miro et Tonti, désignés par les numeros 2, 3 et 4 sur un plan de Louis H. Pilié, voyer, daté du 17 janvier 1859 et déposé en l'étude de E. Bouny, notaire en cette ville, lesquels terrains sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles, mesure américaine.
2. Un terrain situé dans le susdit îlet, mesurant à la mesure américaine 36 pieds 6 pouces et 5 lignes de face à la rue Miro sur une profondeur de 135 pieds, formant toute la façade sur la susdite profondeur d'un terrain désigné par le No 9 sur le susdit plan.
Conditions—Comptant.
Actes de vente pardevant A. E. Peyroux, notaire aux frais des acquéreurs.
4 sept—4, 18, oct 2, 9.